

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2009

LOI DE FINANCES POUR 2010 - (n° 1946)
(Seconde partie)
(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 16

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 35

État B**Mission "Gestion des finances publiques et des ressources humaines"**

I. – Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local <i>Dont titre 2</i>	0 0	13 201 518 0
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus	0	142 539
Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État <i>Dont titre 2</i>	0 0	841 349 0
Conduite et pilotage des politiques économique et financière <i>Dont titre 2</i>	0 0	500 000 0
Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus) <i>Dont titre 2</i>	0 0	473 167 0
Facilitation et sécurisation des échanges	0	4 448 315

<i>Dont titre 2</i>	0	0
Fonction publique	0	2 090 124
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Entretien des bâtiments de l'État	0	312 920
TOTAUX	0	22 009 932
SOLDE	-22 009 932	

II. – Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	0	9 896 755
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus	0	107 381
Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État	0	1 440 995
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conduite et pilotage des politiques économique et financière	0	500 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus)	0	356 366
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Facilitation et sécurisation des échanges	0	3 323 121
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Fonction publique	0	1 425 415
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Entretien des bâtiments de l'État	0	0
TOTAUX	0	17 050 033
SOLDE	-17 050 033	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement minore les crédits de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » de 22 009 932 € en autorisations d'engagement et 17 050 033 € en crédits de paiement afin de gager les ouvertures de crédits opérées lors de cette seconde délibération.

Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- - 13 201 518 € en autorisations d'engagement et -9 896 755 € en crédits de paiement sur le programme « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » ;

- - 142 539 € en autorisations d'engagement et - 107 381 € en crédits de paiement sur le programme « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus » ;

- - 841 349 € en autorisations d'engagement et - 1 440 995 € en crédits de paiement sur le programme « Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État » ;

- - 500 000 € en autorisations d'engagement et - 500 000 € en crédits de paiement sur le programme « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » ;

- - 473 167 € en autorisations d'engagement et - 356 366 € en crédits de paiement sur le programme « Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus) » ;

- - 4 448 315 € en autorisations d'engagement et - 3 323 121 € en crédits de paiement sur le programme « Facilitation et sécurisation des échanges » ;

- - 2 090 124 € en autorisations d'engagement et - 1 425 415 € en crédits de paiement sur le programme « Fonction publique » ;

- - 312 920 € en autorisations d'engagement sur le programme « Entretien des bâtiments de l'État ».